



Architecture et accompagnement de parcours

VAE (OPFP)

Date d'échéance de
l'enregistrement de la certification:
09-02-2027

MINISTRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION.

Fiche France
Compétences



2023

REF : FLAGVAR001-V1 - MAJ 05/12/2023



SOMMAIRE

03

Présentation et prérequis

04

Objectifs

05-06

Programme de la formation

07

Le dossier de recevabilité

08

Public visé, Accessibilité,
Inscription et Délai d'accès

09-10

Modalités pédagogiques

11

Organisation de la formation
distance

12

Dates, Tarif et Financement

Présentation et Prérequis



24 heures de préparation sur 12 mois maximum à compter de la réception de la recevabilité.

Présentation

- La validation des acquis de l'expérience (VAE) est une mesure qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.

Prérequis

- Avoir à minima un an d'expérience continue ou non sur le poste visé par le titre professionnel (salariat, bénévolat, associatif, indépendant...)



Objectifs



Objectif

La certification a pour objectif de former l'ensemble des professionnels pouvant avoir comme activité principale ou secondaire l'accompagnement de publics à une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience. Elle permet de s'enrichir des différentes méthodologies et techniques nécessaires à la pratique de l'accompagnement au parcours VAE et à l'analyse du travail, d'acquérir et de mettre en œuvre une approche adaptée à la pratique de l'accompagnement au parcours VAE dans tous les secteurs et pour tous les publics concernés (approche intercertificateurs), de maîtriser la posture d'accompagnateur et le cadre déontologique nécessaire à l'accompagnement de l'analyse du travail et à la réalisation d'une démarche de VAE et de connaître le cadre légal et les acteurs de la VAE.

Programme de la formation

Programme

L'Accompagnement se fera à distance selon l'ordre suivant :

Livret 1 (Livret de Recevabilité) :

- Le candidat sera accompagné à titre gratuit à la rédaction du livret de Recevabilité (Livret 1)
- La demande de VAE doit être adressée au ministère ou à l'organisme qui délivre la certification. Vous ne pouvez déposer qu'une seule demande par certification et jusqu'à trois demandes pour des certifications différentes, au cours de la même année civile

Le formulaire « demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience » Et sa notice explicative est fixé par arrêté du 29 janvier 2018 publié au Journal officiel du 1er février 2018. Le formulaire s'applique à tous les organismes en charge de délivrer les certifications professionnelles. Il peut désormais être complété en ligne sur le site

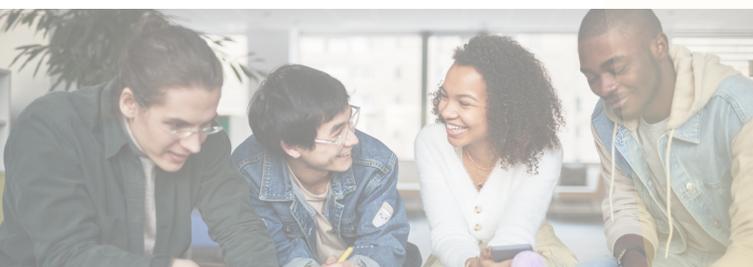


- Télécharger le formulaire 12818*02 – Version statique
- Télécharger la notice explicative 51260#03
- Fiche statique dédiée au formulaire

Attention : seules les certifications enregistrées au RNCP sont accessibles par la VAE.

La recevabilité rend officielle votre demande de VAE auprès de l'organisme certificateur. Un dossier de recevabilité vous sera demandé pour vérifier le respect des conditions d'éligibilité réglementées :

- L'inscription de la certification visée au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- Votre année d'expérience en correspondance avec le contenu du référentiel de la certification (article L6412-1 du Code du travail)

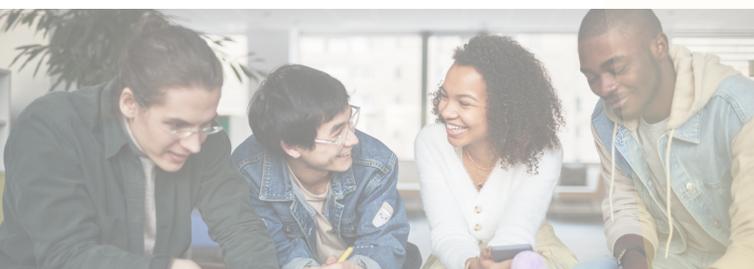


Programme de la formation

Programme

A savoir :

- Le référentiel de certification comprend la description des composantes de la certification ainsi que la description des activités du métier, de la fonction ou de l'emploi visé par la certification. Peuvent être également indiquées les compétences, aptitudes et connaissances requises par le candidat pour l'exercice de ces activités
- A la suite de l'examen de votre dossier, l'organisme certificateur se prononcera pour un avis de recevabilité ou de non-recevabilité
- Si votre dossier est recevable, vous recevrez une notification dans un délai maximum de deux mois
- L'absence de réponse au terme des deux mois vaut décision d'acceptation
- La notification peut comporter des recommandations relatives aux formations complémentaires
- La recevabilité administrative de votre demande ne préjuge en rien de la décision finale du jury
- A la réception de l'acceptation par la DREETS-DDETS, le candidat recevra un questionnaire d'autopositionnement permettant d'évaluer précisément la durée nécessaire de son accompagnement
- Nous réalisons le montage du dossier de financement pour le/la candidat





Le dossier de recevabilité

Programme

Il se compose de 4 rubriques :

1. Un formulaire de candidature dûment renseigné avec la signature manuscrite ou électronique
2. Les documents relatifs à la durée de l'expérience en fonction du diplôme visé (activités professionnelles, associatives, bénévoles, syndicales, électorales... ainsi que les périodes de formation initiale ou continue en milieu professionnel)
3. Les pièces justificatives à joindre obligatoirement
4. Une attestation sur l'honneur qu'une seule demande de VAE a été déposée pour la certification pour l'année civile en cours

- Le dossier est déposé auprès de l'organisme certificateur selon des conditions qui lui sont propres
- Certains organismes certificateurs peuvent demander des pièces spécifiques pour constituer ce dossier de recevabilité
- Dans le supérieur, le formulaire de candidature est accompagné d'un dossier comprenant en outre les diplômes, les certificats et toutes autres pièces permettant au jury de validation d'apprécier la nature et le niveau de ces études

Il comprend par ailleurs :

- L'annexe descriptive du diplôme
- Les attestations certifiant les crédits européens représentatifs des études suivies lorsque celles-ci l'ont été dans le cadre défini par l'Union européenne favorisant la mobilité d'un Etat européen à l'autre
- A réception de la recevabilité, le candidat dispose d'un an pour valider la certification visée



Public visé, Accessibilité, Inscription et Délai d'accès



Public visé

- Toute personne souhaitant valider une certification professionnelle

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les personnes en situation de handicap, Lucile O'Rourke et Malvina Clément sont les référents handicap. Un entretien téléphonique ou par visioconférence peut être mis en place sur demande avant l'entrée en formation, afin de définir précisément les besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e, Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e dans le respect des objectifs de formation visés.

Inscription et Délai d'accès

Pour intégrer la formation vous devez :

- Remplir un dossier d'inscription en ligne. 
- Envoyer par mail à onfray.lise@formaskills.fr un CV à jour et une copie de vos diplômes et/ou attestation de formation.
- Inscription requise 21 jours minimum avant le démarrage d'une session.





Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Classe virtuelle de présentation du déroulement de l'accompagnement à la VAE :

Un entretien de présentation sera réalisé par visioconférence, en collectif ou en individuel, afin de présenter le déroulement de l'accompagnement, le contenu, et répondre aux questions du/de la candidat.e. A l'issue de cet entretien, le/la candidat.e devra établir un rétroplanning individuel (Réalisation du module, des études de cas, remise des dossiers...) et l'envoyer à l'accompagnateur.rice pour validation.

Classe virtuelle de présentation des référentiels et de l'examen de certification :

Cette classe virtuelle permettra de présenter et de détailler les attentes du Référentiel de Certification et du Référentiel d'Activité et d'Emploi Compétences du titre professionnel. Les modalités de l'examen seront également explicitées dans ce module. Pour certains titres professionnels, cette classe virtuelle peut être remplacée par un module en e-learning sur la plateforme 360-learning.

Atelier collectif d'explicitation de l'expérience :

Un ou deux ateliers d'explicitation de l'expérience seront mis en place afin que le/la candidat.e puisse lister les compétences acquises lors de son expérience professionnelle, et échanger avec ses pairs dans le cas d'un atelier collectif.



Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Classe virtuelle finale avant examen :

Cet entretien permettra au candidat et à l'accompagnateur de refaire un point sur les modalités de l'examen, de répondre aux dernières questions et de mettre le candidat dans de bonnes conditions pour son examen. Cet entretien final se fera collectivement lors d'une classe virtuelle (si plusieurs candidat) ou lors d'un entretien individuel. La session de certification se déroule dans les locaux du centre d'examen à Sète situé à l'adresse suivante : Formaskills, 17 rue Danton - 34200 Sète.

Modalités d'évaluation en cours et en fin de formation :

- Etudes de cas et mises en situations professionnelles
- Passage de la certification professionnelle



Organisation de la formation distance

Classes virtuelles et support de cours

Tous les supports sont accessibles sur un espace en ligne dédié et sécurisé. Notre plateforme d'e-learning est accessible 24/7, et vos identifiants de connexion sont uniques. L'accès à l'ensemble des modules est libre pendant toute la durée de la formation et est fermé le dernier jour de la période choisie. Le dépôt ou l'envoi des exercices et évaluations complétées se feront directement via cette plateforme. Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant dans le respect des objectifs de formation visés.

L'apprenant doit avoir la configuration minimale suivante sur son appareil de connexion pour pouvoir suivre correctement la formation :

- Ordinateur fixe ou portable
- Haut-parleurs et microphone (micro-casque conseillé)
- Caméra pour appels vidéo
- Connexion internet (haut débit conseillé)

Dates, Tarif et Financement

Entrées de session : voir sur le site www.formaskills.fr



Durée : 1 an

Tarif de la formation

- Frais d'accompagnement : 2300€
- Frais d'inscription (obligatoire) : 35€

Financement

La formation peut être financée par :

- Le compte personnel de formation (CPF)
- OPCO
- France Travail (AIF)
- Un financement personnel* (*possibilité de payer en 10 fois sans frais)

NOUS CONTACTER



Nos locaux

6, rue Voltaire 34200 SETE
17, rue Danton 34200 SETE



Scan me

REF : PLAQVAE001-V1- MAJ 05/12/2023

Association Educaskills & Formaskills

6, rue Voltaire 34200 SETE  Téléphone : 04 30 41 43 76
<https://formaskills.fr>

Code NAF : 8532Z- SIRET : 853 839 660 00018 - RNA W34627017

Enregistrée sous le numéro d'activité : 76341230234

auprès du Préfet de la région Occitanie

"Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat." R.C.S de Montpellier

